

Angers, le 29 octobre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Deux étapes du Tour de France féminin 2025 en Anjou

Florence DABIN, Présidente du Conseil départemental de Maine-et-Loire, Christophe BECHU, Maire d'Angers, Président d'Angers Loire Métropole, et Jackie GOULET CLAISSE, Maire de Saumur, Président de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire, étaient au Palais des Congrès à Paris, ce matin, pour participer à la présentation des étapes du Tour de France féminin. En effet, le Maine-et-Loire accueillera deux étapes de la prochaine édition féminine du Tour de France, les 28 et 29 juillet 2025.

Deux étapes dans le Maine-et-Loire

C'est officiel : les troisième et quatrième étapes du Tour de France féminin, course mythique dans laquelle s'élanceront 154 cyclistes, passeront par le Maine-et-Loire les 28 et 29 juillet 2025.

Alors qu'elles auront déjà parcouru deux étapes en Bretagne, les femmes du Tour de France partiront pour la troisième étape de La Gacilly (Morbihan), entreront dans le Maine-et-Loire par la commune de Saint-Michel-et-Chanveaux et rallieront Longuenée-en-Anjou, Montreuil-Juigné, Feneu, Cantenay-Epinard, Avrillé puis Angers.

Après l'accueil du Tour de France masculin en 2016 à Angers, le Tour de France féminin sera l'occasion de mettre en valeur le quartier de la Doutre. La ligne d'arrivée sera positionnée en haut du boulevard Georges Clémenceau, sur la place Bichon.

Le lendemain, le 29 juillet, les cyclistes s'élanceront de Saumur pour une nouvelle étape.



Trois millions de téléspectateurs découvriront en direct les paysages de l'Anjou

Avec une moyenne de trois millions de téléspectateurs qui suivent les exploits des sportives, le Tour de France féminin est une formidable opportunité de mettre en avant les atouts de notre territoire, et notamment son patrimoine naturel et culturel.

L'accueil de ces étapes du Tour de France féminin témoigne de l'engagement du Département, d'Angers Loire Métropole et de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire en faveur d'une politique du vélo ambitieuse : aménagement et création de nouvelles pistes cyclables, accompagnement pour l'achat d'un vélo, mise à disposition gratuite de vélos à Angers... Cet accueil illustre aussi l'engagement des collectivités territoriales pour promouvoir le sport féminin. Accueillir cette étape, c'est mettre en lumière les athlètes féminines, les rendre plus visibles pour accélérer leur reconnaissance.

Florence DABIN, Présidente du Conseil départemental de Maine-et-Loire : « *Après le relais de la Flamme Olympique en Maine-et-Loire le 28 mai dernier, notre département s'apprête donc à vivre en 2025 un autre événement sportif d'envergure internationale. Ces deux étapes du Tour de France féminin en Anjou vont également permettre de valoriser notre territoire. Le passage de cette épreuve représente enfin une formidable opportunité de mettre en avant le sport au féminin !* »

Christophe BECHU, Maire d'Angers, Président d'Angers Loire Métropole : « *Accueillir cette étape du Tour de France féminin à Angers est une vraie satisfaction. Cette journée promet d'être mémorable pour les habitants de notre département qui profiteront, aux premières loges, de cette course ! Angers se prépare et sera à la hauteur de ce rendez-vous sportif, comme nous l'avons été lorsque nous avons accueilli le Relais de Flamme Olympique.* »

Jackie GOULET CLAISSE, Maire de Saumur, Président de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire : « *Le Saumurois a fait du sport l'une de ses priorités : c'est ainsi avec beaucoup de joie et de plaisir que nous accueillerons une étape du Tour de France féminin à Saumur en 2025, après avoir accueilli le Région Pays de la Loire Tour et son épreuve féminine en 2024 et, bien sûr, la Flamme Olympique au printemps dernier. Nous serons au rendez-vous de ce bel événement pour le Saumurois et pour l'ensemble du Maine-et-Loire !* »

Contacts presse :

Pour Angers :

Jordan Esnault, jordan.esnault@angersloiremetropole.fr

Pour Saumur Val de Loire :

Lambert Creuxlebois, lambert.creuxlebois@saumurvaldeloire.fr

Pour le Département de Maine-et-Loire :

Fabrice Gasdon, f.gasdon@maine-et-loire.fr